

noncé à Châtelerault en réponse au discours que le maire lui a adressé au banquet auquel le Président a été invité à son retour de Poitiers :

« Messieurs, en remerciant M. le maire des pré-
rives affectueuses qu'il m'adresse, je ne puis at-
tribuer à mon seul les heureux résultats qu'il a
bien voulu signifier. Depuis trois ans, ma con-
fiance peut se résumer en quelques mots. Je me
suis toujours déclaré pour la paix et l'ordre dans
le pays de nos parts, et j'ai trouvé en moi un
conseur efficace et dévoué. Si l'on y a eu
quelques défauts, je l'ignore, car je marche
en avant sans regarder derrière moi. Pour mar-
cher dans des temps comme les nôtres, il faut,
d'après moi, être d'autant plus dévoué. C'est la force
que la religion est rassurante l'empêtrant sur les
étapes, c'est que la bonne cause ne tremble
pas devant l'averse. »

« Ce résultat obtenu si nous suivions dans
la voie de la paix et de l'ordre, et si nous fussions, et
si nous fussions des armes, non pas pour l'envier,
et pour la guerre civile, mais pour servir la
force, la grandeur et l'indépendance de la na-
tion. »

« A la ville de Châtelerault ! »

Ce discours, applaudi pour ainsi dire à chaque phrase, a produit le meilleur effet. Le Président a fait remettre diverses soûaines pour les pauvres et les établissemens chantaliés de la ville. Le départ de Châtelerault a eu lieu à trois heures et demie. Après s'être arrêté quelques minutes à Tours et à Blois, on est arrivé à sept heures au port d'Orléans, où tous les invités ont trouvé un bon lit dans deux salles de la gare. Le repas n'a présenté aucune particularité digne d'être mentionnée, et a huit heures on est parti à toute vitesse pour Paris, où le 3, l'on est arrivé à deux heures et demie du soir.

La deuxième lecture de la proposition présentée par M. Chapot pour réglementer l'usage du droit de pétition a occupé, le 2, toute la séance de l'Assemblée. Après une délibération à laquelle il n'a été accordé qu'une attention très distraite, la proposition a été repoussée à l'unanimité au milieu de l'étonnement universel.

L'Assemblée a commencé, le 3, la discussion du projet de loi qui proposait d'arrêter l'industrie particulière le service des paquet-boats-postes de la Méditerranée exploité jusqu'à l'Etat.

La première question à viser était celle de l'urgence, que l'opposition de gauche a tout d'abord combattue avec une extrême vivacité. L'Assemblée, qui se montre toujours très scrupuleuse sur les questions de cette nature, hésita presque, malgré tous les motifs qui devaient décider sa vote, et a fini les efforts réunis de M. Dufau-
re, de M. Berryer et du ministre des finances pour l'entraîner; mais enfin au résultat de division, qui a été demandé, il s'est trou-
vé majoritaire de plus de 100 voix pour l'urgence.

M. Armand (du Var), qui a parlé le premier, a ouvert la discussion par la lecture d'un discours écrit adressé non pas à l'Assemblée, mais à ceux des électeurs de Toulon qui regardent la loi proposée comme une spoliation, comme une tentative dirigée contre la liste civile que le budget leur pose tous les ans.

M. Sautayra, qui a parlé dans le même sens, c'est-à-dire contre la loi, a occupé la tribune pendant plus de deux heures. Il a porté à la tribune une liste de chiffres et de calculs destinés à prouver que le gouvernement et la commission voulaient livrer à une puissante compagnie une partie de la fortune publique. A l'euro, c'eût été pour millions qu'il faudra compter le bénéfice que les concessionnaires réaliseraient annuellement, avec une subvention moyenne de 2 millions 725,000 fr., dans une affaire qu'aucune déjà à l'état, bon mal, au plus de 4 millions de pertes.

Il était tard lorsque M. Sautayra est descendu de la tribune. Le commissaire du gouvernement, M. Vuitry, n'a pas eu de peine à réfuter, par les pièces qu'il avait en main, les allégations de M. Sautayra, et à prouver à l'honneurable représentant que sa religion avait été induite en erreur. A cause de l'heure avancée, M. Vuitry n'a cependant répondu qu'aux attaques dirigées contre la loyauté de l'administration; mais il l'a fait avec un rare talent de parole et qui a paru produire une impression profonde sur l'Assemblée.

La discussion générale devait être continuée le lendemain.

ANGLETERRE.

(Londres, 6 juillet.)

A la chambre des lords, la séance du 26 juin n'a présenté aucun intérêt.

La chambre des communes, dans sa séance de ce jour, a voté plusieurs chapitres du budget, et rejeté, à la majorité de 120 voix contre 44, la motion de M. Robtuck, relative à une demande d'indemnités présentée par divers négociants anglais contre le gouvernement.

L'opposition au rétablissement des États provinciaux et de cercles anciens probablement une crise ministérielle. On croit

que lors, cette demande, qui se reproduit à peu près périodiquement, est aussi constamment repoussée par la chambre.

Deux dépêches télégraphiques, datées toutes les deux de Madrid le 27 juin, annoncent, l'une que le projet de la commission pour le règlement de la dette a été voté aux Cortes dans la séance du 26, et que ce projet est conforme à celui qu'avait présenté le gouvernement; l'autre qu'un décret de la reine de Portugal, daté du 21 juin, ajourne au 15 novembre la session des Cortes extraordinaires appelaées à réviser la Constitution.

On lit dans le *Journal des Débats* du 30 :

« Le bilan revers que vient de faire le ministre des travaux publics sur les dépenses de l'administration, par un malentendu dont les causes sont encore inconnues, a été dénoncé par la commission des Commissions et va être examiné avant-hier par la majesté une séance d'audience pour leurs débats, et il croient pouvoir compter sur l'appui du ministre, et ayant regardé de l'avis en masse sur la situation, il s'est trouvé que l'Opposition est restée en majorité dans une assemblée très peu nombreuse, et que la sécession de 10 voix avec un avantage de 35 voix au amendement de S. E. le siège qui prescrit que des décrets tous ceux qui auront contrariait à la publicité de tous biens, telle apostolique ou bref du Pape, passeraient par le conseil des ministres, et que le roi n'a pas été le ministre n'aurait pas la partie contre eux qui reçus directement publiquement l'existence et l'effet de la lettre apostolique par lequel le Souverain Pontife a organisé une hiérarchie catholique en Angleterre. »

On lit dans le *Morning-Post* du 30 juin :

« Samedi le lord-maire du Londres a donné un grand banquet aux commissaires de la reine pour l'Exposition. Parmi les personnes de distinction présentes à cette réception, on remarqua lord John Russell, le comte Granville, le baron Dapin, M. Bullock, le gouverneur de la banque d'Angleterre.

Le lord-maire a porté un toast aux commissaires royaux et au comte Granville.

« Le comte Granville a remercié le lord-maire, en déclarant que la plus grande reconnaissance royale s'attachait à la satisfaction de leurs compatriotes juifs de visiteurs étrangers.

Lord John Russell a remercié ensuite de tout qui venait de lui être porté ainsi qu'à la Chambre des communes.

« Le lord-maire proposa un toast aux commissaires royaux et au comte Granville.

« M. Von Wybel rend hommage à la pensée qui a présidé à l'organisation de l'Exposition universelle, cette sorte du Zollverein de toute l'Europe humaine.

« Le lord-maire pu ce un toast très stranges, et qui fut très timide, à l'ouverture de l'Exposition, où l'on voulut se réunir à la Société : à M. Buffet, ministre du commerce de France. »

« M. Buffet romvra en langue française le lord-maire du toast à son adresse.

« Le lord-maire proposa un toast aux commissaires royaux, et au comte Granville très distingué qui vole à nos portes, le baron Dapin. »

« Un toast est porté à M. Paxton, qui a déposé le plan du palais de cristal et qui renoue la sociéte avec beaucoup de modestie. »

« L'Assemblée s'est séparée après quelques autres toasts. »

Les journaux de Londres publient une lettre pastorale adressée par monseigneur Félix Mariani, archevêque de Florence, au clergé et au peuple italien, dans le but de provoquer des souscriptions pour l'érection, dans le quartier le plus brillant de Londres, d'une église catholique italienne dont tous les prêtres seraient italiens et auraient pour mission de propager la religion catholique. Cent jours d'indulgences sont promis à ceux qui contribueront à cette œuvre de sainte propagande.

Les journaux anglais, en général, blâment cette lette pastorale, qui ils regardent comme un nouveau défi jeté à la tête de la protestante Angleterre. Le *Times* prévoit même que ce sera à l'avant la position des méthodistes et des membres de l'ancien ordre équestre. Il a déjà célébré dans la Diète de Dartmouth que les méthodistes se conséderaient point comme abusifs les droits qui leur ont été garantis par l'article 14 de la *Pacte fédéral* du 8 juillet 1815. On dit que jusqu'à présent aucune démarche individuelle n'a été faite, c'est uniquement parce que l'on se prépare à agir en commun.

On assure que la Diète enverra à Hambourg des commissions pour faire faire une enquête sur les événements du faboung de Saint-Paul. L'Autriche elle-même veut, dit-on, que cette enquête ait lieu.

ESPAÑE.

(Madrid, 23 juillet.)

Dans la séance de la chambre des députés sur le vote de confiance discuté pendant plusieurs jours, le ministère a obtenu 181 voix contre 31.

ITALIE.

PIEMONTE.

On lit dans le *Journal des Débats* du 29 :

« Il vient de se produire un moment qui fait étonner qui technique de la propriété du pays, de la confiance des citoyens dans leur gouvernement. Sur ce sujet a été voté précédemment, il résultait à émettre des reçus pour un capital de 18 millions de francs. M. le comte Cavour, ministre des finances, a pu démontrer cette somme aux provinces du Piémont par voie de souscription. Ces souscriptions sont évaluées à 15 millions de francs, d'après les chiffres officiels.

« Ainsi le Piémont est en voie de prosperité, il a des épargnes, il a des espérances à prêter à l'état, on a consacré à des travaux, à des créations, à des entreprises utiles. En effet, la consommation s'y accroît, comme l'augmentation des exportations, et de nos denrées. La production s'accroît, et même plus que l'industrie, par l'agriculture, par l'exploitation des mines et par les travaux publics, en cours d'exécution. Le Piémont paraît avoir déjà pris une partie des besoins de la dernière guerre.

« Nous disons aussi que ce fut l'œuvre du Piémont, et notamment des institutions représentatives dont seul il jouit au milieu des

mêmes que la retour d'Italie de M. d'Armin-Bonzenburg n'est pas étranger à cette prévision. Il faudra qu'avant la fin de l'année une résolution soit prise au sujet de la proportion de l'impôt sur le revenu du Zollverein. On espère toujours que l'association des impôts du Nord s'y joindra.

Plusieurs journaux ont annoncé qu'un ultimatum avait été remis à M. de Reitzl, ministre des affaires étrangères de l'Autriche, et aux cabinets de Vienne et de Berlin. On demande qu'il n'en a pas été mis, mais que l'on a indiqué à M. de Reitzl certains points qui sont regardés comme les conditions indispensables d'un arrangement arrêté. On invoque, en prenant pour base le règlement fédéral du 17 septembre 1836, 1^{er} abord les droits du Holstein, 2^e l'union traditionnelle des deux duchés, 3^e l'égalité des deux nationalités danoise et allemande dans le Schleswig. Ainsi les deux cabinets ne veulent pas considérer comme un fait accompli l'état de choses actuel dans le duché de Schleswig.

On lit dans la *Gazette universelle allemande* du 20 juillet :

« Nous apprenons d'un source digne de foi que les ministres prussiens ont décidé à l'immédiat que la Prusse serait ramenée à son état antérieur, et que l'ordre de l'empereur sera exécuté, et que connaissent les forces de la Confédération qui feront front aux Commissions germaniques et aux provinces de la Prusse orientale et occidentale et de Posen. Les deux ministres du roi ont déclaré que l'ordre de l'empereur devrait être exécuté, et que contre eux qui reçus directement publiquement l'existence et l'effet de la lettre apostolique par lequel le Souverain Pontife a organisé une hiérarchie catholique en Angleterre. »

On lit dans le *Morning-Post* du 30 juillet :

« Samedi le lord-maire du Londres a donné un grand banquet aux commissaires de la reine pour l'Exposition. Parmi les personnes de distinction

qui étaient présentes : Lord Granville, le baron Dapin, M. Bullock, le gouverneur de la banque d'Angleterre.

Le lord-maire a porté un toast aux commissaires royaux et au comte Granville.

« Le comte Granville a remercié le lord-maire, en déclarant que la plus grande reconnaissance royale s'attachait à la satisfaction de leurs compatriotes juifs de visiteurs étrangers.

Le lord-maire proposa un toast aux commissaires royaux et au comte Granville très distingué qui vole à nos portes, le baron Dapin. »

« Un toast est porté à M. Paxton, qui a déposé le plan du palais de cristal et qui renoue la sociéte avec beaucoup de modestie. »

« L'Assemblée s'est séparée après quelques autres toasts. »

Les journaux de Londres publient une lettre pastorale adressée par monseigneur Félix Mariani, archevêque de Florence, au clergé et au peuple italien, dans le but de provoquer des souscriptions pour l'érection, dans le quartier le plus brillant de Londres, d'une église catholique italienne dont tous les prêtres seraient italiens et auraient pour mission de propager la religion catholique. Cent jours d'indulgences sont promis à ceux qui contribueront à cette œuvre de sainte propagande.

Les journaux anglais, en général, blâment cette lette pastorale, qui ils regardent comme un nouveau défi jeté à la tête de la protestante Angleterre. Le *Times* prévoit même que ce sera à l'avant la position des méthodistes et des membres de l'ancien ordre équestre.

Le lord-maire proposa un toast aux commissaires royaux, et au comte Granville très distingué qui vole à nos portes, le baron Dapin. »

« Un toast est porté à M. Paxton, qui a déposé le plan du palais de cristal et qui renoue la sociéte avec beaucoup de modestie. »

« L'Assemblée s'est séparée après quelques autres toasts. »

ESPAGNE.

(Madrid, 23 juillet.)

Dans la séance de la chambre des députés sur le vote de confiance discuté pendant plusieurs jours, le ministère a obtenu 181 voix contre 31.

PORTUGAL.

On lit dans le *Journal des Débats* du 29 :

« La frégate *Douzoua* a apporté à Londres des lettres de Lisbonne qui vont jusqu'au 23 juillet. Lisbonne jouissait d'une pro-
fonde tranquillité. Les Cortes sont convocés pour le 15 octobre.

La nouvelle électorale satisfait les septembre : mais les amis de Saldanha sont fort peu contents, et l'*Estaduado*, organe de Silva Gobio, augmente la vivacité de ses attaques contre le gouvernement, bien qu'il n'abandonne pas encore de due.

SOCIÉTÉ.

On lit dans la *Gazette universelle allemande* du 20 juillet :

« Il résulte de ce prodrome en Piémont que lorsque qui technique de la propriété du pays, de la confiance des citoyens dans leur gouvernement. Sur ce sujet a été voté précédemment, il résultait à émettre des reçus pour un capital de 18 millions de francs. M. le comte Cavour, ministre des finances, a pu démontrer cette somme aux provinces du Piémont par voie de souscription. Ces souscriptions sont évaluées à 15 millions de francs, d'après les chiffres officiels.

« Ainsi le Piémont est en voie de prosperité, il a des épargnes, il a des espérances à prêter à l'état, on a consacré à des travaux, à des créations, à des entreprises utiles. En effet, la consommation s'y accroît, comme l'augmentation des exportations, et de nos denrées.

La production s'accroît, et même plus que l'industrie, par l'agriculture, par l'exploitation des mines et par les travaux publics, en cours d'exécution.

Le Piémont paraît avoir déjà pris une partie des besoins de la dernière guerre.

« Nous disons aussi que ce fut l'œuvre du Piémont, et notamment des institutions représentatives dont seul il jouit au milieu des

autres Etats italiens; la loyauté de son roi lui en garde le maintien, et l'esprit modéré qui anime le Parlement a fait croire au pays que ses institutions ne périront pas dans les orages d'une révolution. On ne sait que faire de l'ordre qui continue d'assurer la paix dans le royaume. Quel contient à rechercher dans la voie sanguine libérale qui est entretenu, et qu'il se mêle surtout des esprits inquiets et turbulents qui une fois déjà l'ont couru au bord du precipice.

Venise (Lombardie-Vénétie), le 22 juillet.

Le 22, vers onze heures du matin, S. M. l'Impératrice Marie-Antoinette, arrivée de Trévise avec une nombreuse suite, S. M. a été reçue par le gouverneur militaire général Radetzky, le lieutenant général Taggenbourg, et le conseiller intime conte Cotter, maire de Venise. Le lieutenant général baron Eynatten avait été envoyé par le feld-maréchal Radetzky pour accompagner S. M. jusqu'à Venise.

S. M. s'est assise sur la terrasse de l'hôtel de la Campana, la foule qui s'est assise à proximité assiste à témoignage par ses acclamations et ses applaudissements son attachement à sa souveraineté. Vers trois heures, le cortège s'est dirigé vers le chemin de fer, où l'auguste voyageuse est descendue de voiture, marchant sur des tapis, abritée par un pavillon, et accompagnée de l'expression universelle des hommages répétés des principaux habitants.

MAISON IMPÉRIALE DE TURQUIE.

L'histoire des Empereurs Ottomans, en partie de l'histoire Chronologique, et Biographie des missions souveraines publiée par l'*Institut des archives historiques*, et qui comprend S. M. MAISON IMPÉRIALE L'Empereur Abdoul-Medjid 1^{er} paraître en tête de la seconde édition des *Annales des archives historiques ottomanes* et des *Annales des archives historiques de l'empereur Abdoul-Medjid*.

Le 1^{er} mai sont donc de plus en plus de pluies abondantes qui ont été dispersées par l'ordre de l'empereur, et par les canalisations qui n'avaient pas encore été construites, pour le moins de 1500 francs.

Les mois d'août sont demandés à prix fixe.

Les derniers mois et les premiers de l'année prochaine sont recherchés à 51 francs.

Les mares devaient excessivement varier de saison.

Les rivières sont 25 francs.

Tous les marques flottantes sont 25 à 26 francs.

Les marques fixes sont 15 francs.

Les marques fixes sont